



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 95101

## Texte de la question

M. Jean-Louis Christ attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les incidences liées au redécoupage des académies sur les activités du tourisme et de la restauration dans le massif vosgien. La réforme a conduit à fondre en une même zone B, les académies de Nancy-Metz avec celles de Lille et de Strasbourg. Les professionnels de la filière, qui travaillent essentiellement avec une clientèle de proximité, ont vu leur volume d'activités se concentrer principalement sur la période des vacances scolaires hivernales de la zone B, alors que précédemment, cette activité était mieux étalée sur l'ensemble de la période (zones B et A). Considérant les observations faites par les professionnels du secteur, il lui demande si le ministère entend opérer des ajustements dans le redécoupage des académies, afin d'assurer une meilleure répartition dans le temps des flux de clientèles sur l'ensemble des régions touristiques d'accueil.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Christ](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95101

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [19 avril 2016](#), page 3229

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)